

**TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE**Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN**CONSEIL SYNDICAL****REUNION DU 28 JUIN 2019****Date d'envoi de la convocation : 21 juin 2019**

L'An deux mille dix-neuf et le 28 du mois de juin (28.06.2019) à 09 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 21 juin 2019, s'est assemblé en salle Gascogne, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

**PRESENTS : 9**

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2<sup>ème</sup> Vice-Président), M. MARTY Patrick (3<sup>ème</sup> Vice-Président), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

**REPRÉSENTÉS : 9**

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BERTELLI Jean-Claude (2<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. BAZIN (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire)  
Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), a donné pouvoir à Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire)  
M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. MARTY Patrick (3<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président) a donné pouvoir à M. VERIL Claude (Délégué titulaire)  
M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)  
Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire)  
M. QUATRE Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire)  
Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

**EXCUSÉS : 2**

Mme DEBIAIS Francine (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente), Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance **M. BERTELLI Jean-Claude**

**DELIBERATION N°06/2019-03**  
**LANCEMENT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**  
**DE RACCORDEMENT EN FIBRE OPTIQUE DE LOCAUX A USAGE**  
**PROFESSIONNEL ET DE SERVICES AU PUBLIC**  
**SUR LE DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE, HORS ZONE AMII**

Afin d'assurer une couverture 100 % FTTH sur l'ensemble du département, hors zone AMII, le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique a signé une délégation de service public, effective depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, relative à la conception, au financement, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit de Tarn-et-Garonne.

En parallèle de cette DSP, le syndicat souhaite développer et favoriser, pour les locaux professionnels et les services au public qui nécessiteraient une intervention plus rapide que le programme de déploiement prévu, l'accessibilité aux offres et services de télécommunication à très haut débit en fibre optique, en se dotant d'un accord-cadre à bons de commande permettant de réaliser dans des délais rapides le raccordement de ces locaux/services aux réseaux existants.

Les travaux consisteront principalement à réaliser :

- les études d'exécution
- les travaux de génie civil pour l'enfouissement de fourreaux
- la réception des ouvrages
- la fourniture, la pose, le raccordement et la recette de fibres optiques

Le marché fera l'objet d'un lot unique.

Aussi, Monsieur le Président propose le lancement d'un marché de travaux, prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande, pour une durée d' 1 (un) an, renouvelable 3 fois, et passé en procédure adaptée (avec un maximum de 800 000 € HT sur la durée totale du marché, reconductions comprises).

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le cahier des charges du marché de travaux de raccordement en fibre optique cité en objet,
- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation pour ce marché à procédure adaptée, proposé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à cette consultation,
- **VALIDE** l'inscription au budget annexe « aménagement numérique » des crédits correspondants.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés**

Certifié exécutoire par le Président

compte-tenu de l'envoi en préfecture le **02 JUIL. 2019**  
et de la publication le **02 JUIL. 2019**

Fait à Montauban, le 28 juin 2019

Le Président,  
Jean-Philippe BESIERS

Syndicat Mixte  
**Tarn-et-Garonne Numérique**  
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze  
82013 MONTAUBAN cedex  
siret : 200 061 257 00016 - ape : 6411Z